

5 juillet 87

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant trois tableaux
de L. De Vadder, Keerincx
et P. Werelst offerts en vauve par
Mr. Smal.

N° 2775

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2775 Mr Smal. - tabl. de De Vadder. - Keerincx et Werelst.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2775

Bruxelles, le 5 juillet 1887

Monsieur C. V. Sticnon
secrétaire de la Commission des
Musées.

Bruxelles.

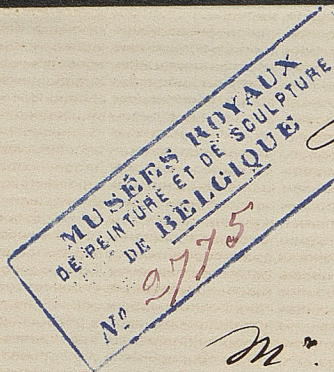
J. possède un paysage sur cuivre
de L. R. Vadder, 'staaff' par Vaniers.
Dans le cas où la Commission serait
d'avis d'acquiescer un tableau de ce
maître pour le Musée, j. voudrais
lui soumettre celui-ci.

J. fais appel à votre obligeance habituelle
pour me donner un mot de réponse à
ce sujet, et vous prie d'agréer, Monsieur,
mes civilités empressées.

F. Smal

307. rue Royal St^e Marie.

4. B. Ce tableau mesure 1.03^m +



Brux. 9 Juillet 1887

M^r. F. Smal

307, rue Royale St^e Marie
}

Satisfait par une désir exprimé
par votre lettre du 5 de ce mois,
j'ai l'honneur de vous informer
que les ouvrages dont la refonte
est proposée pour les Collections
de l'Etat doivent être déposés
au Palais des B. et. sur des
murs, n^o 9, afin d'être soumis
à l'appréciation de M. et. les
Membres de la C^{on}dit.

En envoyant le tableau de
Dessins, au Sup^r degré vous
voulez bien m'indiquer, et
sera utile de faire connaître
par écrit le prix que vous en
demandez.

En M. et. l'ass. de vous
C^{on}dit. Le Secrétaire
H. J.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bruxelles, le 12 Juillet 1887.

N^o 2775
A Messieurs les Membres de la
Commission Directrice des Musées

Bruxelles

J'ai l'honneur de soumettre à votre
appréciation, trois tableaux, dont
voici la nomenclature :

1^o L. De Vadder, Paysage sur cuirre,
étoffi par Teniers = F^{rs} 5000=.

Bien que ce tableau ne porte que la signature
de Teniers, j. pense que le paysage est
de De Vadder. La signature de ce maître
aura été probablement enlevée, dans le
but d'attribuer ce tableau à Teniers seul,
à une époque où ses œuvres n'étaient plus
appréciées.

En 1856, il fut catalogué à la vente
Steyvaert - Vanden Bussche de Bruges,
sous le nom de Teniers Jeune (n^o 48
du catalogue.)

En 1880 il a été catalogué à la vente
Collet de Valenciennes, sous le nom

1. Geniers Père (n° 55 du Catalogue)
à mon avis, il ne peut être attribué
à aucun d. ce deux maîtres, sinon
pour l'étatage.

La composition et l'exécution forment
au contraire, selon moi, le faire attribuer
avec certitude à M. Vankeler.

2° A. Keerlinckx. Paysage avec chasseurs,
sur bois = F^{rs} 1000=.

Signé à gauche AK.

Par la finesse et la finesse d. l'exécution, ce
petit tableau peut être, je crois, considéré
comme un des plus jolis productions du
maître.

3° Pierre Verelst. Portrait sur bois - F^{rs} 1500=

Signé à gauche, date illisible.

Les portraits authentiques d. ce maître, sont,
si je ne me trompe, excessivement rares.

Celui-ci porte longtemps la signature
de Rembrandt, que notre peintre imite
dans ses portraits.

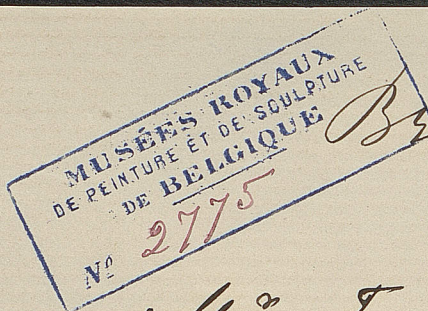
Se voulant vérifier la signature de
Rembrandt en le passant à l'esprit de
vin, j. d. examiner, en dessous

celle d. Verelst.

Veuillez agréer, Messieurs, mes
civilités, les plus empressées.

F. Smal

307. rue Royal St^e Marie.



Brux. 31 juillet 1887.

M^{re} F. Smal.

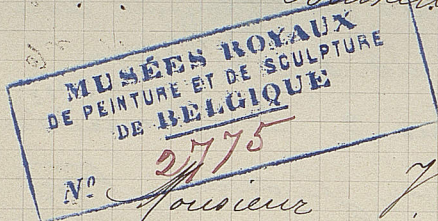
307. rue royale St^e Marie
}

J'ai l'honneur de vous
informer que la Commission
directrice ne désire pas acquiescer
les trois tableaux de De Vadder
de Keerinkhof et de Pierre
Verelst qui accompagnent
votre lettre du 12 juillet 1887.

J'conservé en conséquence
ces ouvrages à votre disposition
vous priant M^{re} d'agréer
l'ass. de ma cord. dist.

Le Secrétaire
H. L.

Bruxelles, le 2 août 1887



Secrétaire de la Commission des Musées.

Bruxelles,

J'ai bien reçu votre honoree lettre du
31 Juillet 1887.

J'ferai enlever un jour de cette semaine
ces 3 tableaux, en vous priant de considérer
la présente comme un reçu.

Pans le cas ou la décision de la
commission aurait été prise en vue
du prix que j'faisais pour ces tableaux,
j'aurais disposé à le reduire.

J'possède également un tableau
de David Teniers Jeune, de tout premier
ordre & d'une authenticité absolue.

Il mesure 53 x 89 & représente des joueurs
de quilles sous le cover d'une ferme.

Cinq figures de 10 à 13 centimètres
genre de celles du "Médecin de Village"
du Musée. A droite paysage avec
rivière. Cou gris & argenté. Signature

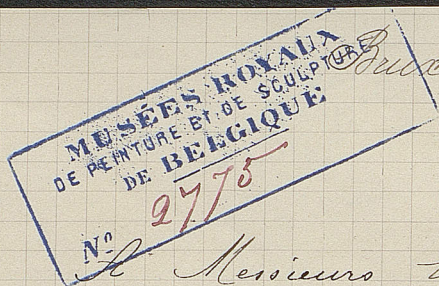
en toutes lettres & pas la moindre usure.
J'en demande frs 35.000.

Si l'un des Membres de la Commission
désirait l'examiner, j. serois très
heureux d. le recevoir à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire,
mes civilités les plus empressées.

F. Smal

307. rue Royale St. Marie.



Bruxelles, le 11 Août 1887

Messieurs les Membres de la
Commission des Musées
Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous remettre un
tableau de D. Ceiniers fils, représentant
5 paysans jouant aux quilles dans
la cour d'une ferme.

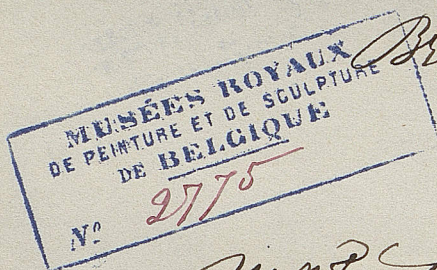
La signature se trouve sur la carte
à côté de la roue de la boulette.

J'en demande trente cinq mille
francs.

Je vous prie d'agréer, Messieurs,
l'assurance de ma parfaite
considération.

F. Smal

307. rue Royal St. Marie.



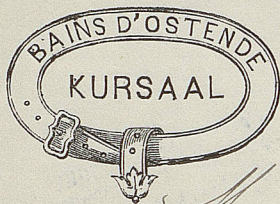
Bru 26 kins 1887

M^r F Smal

307. rue royale S^t Marie.
E

J'ai l'honneur de vous
enformer que les Comités. dir. des
Musées ont émis un vote défavorable
à l'achat du tableau de David
l'ancien, ^{le vieux} ~~par~~, qui accompagnait
notre lettre du 11 de ce mois.

Veuillez, en conséquence
faire réclamer, le plus tôt possible,
cette œuvre, et ~~le tableau~~
envoyer ainsi que les trois
tableaux précieusement
soumis à l'examen de la Commission
J'agréerai, M^r, l'ass. de vous
l'en dire. Le Secrétaire
V. St



le 14 Août 1887



Monsieur le Secrétaire de la
Commission des Musées
à Bruxelles

En réponse à votre honorable lettre
du 16 Ch. j'ai l'honneur de remettre
au porteur de la présente les
quatre tableaux que j'ai soumis
à la Commission.

Agreez, Monsieur, mes
salutations les plus expresses.

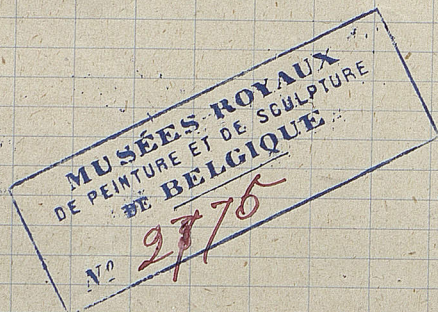
F. Duval

reçu en retour les quatre tableaux.

de Monsieur Firmin Smal

rue Royal Ste Marie N^o 307

Gustave Smal



277⁵

Bru. 7 avril 1888

Mon cher Sturzmyer

Je viens de m'occuper avec la présidente David Lussier, le jeune, prés. l'été par Mr Soral, le 11 chât. d'été a été examiné par la Commission le lendemain 12, en Vendredi; et n'y a eu rien d'important que le refus d'achat ait pu être notifié et l'indépendance le 16 chât.

L'assurance que Mr Soral

de n'avoir pas vu le tableau de la C^{te} -

comme d'habitude, comme moi # est très grave et doit être relevé.

La profonde conviction d'élégance ^{commencée par Mr Soral} ~~qui se trouve~~ repose sur deux points sur une seule supposition de gens fiers pour la science de la Commission comme si celle-ci ne pouvait le révéler au moment qui lui convient. C'est ce qui se arrive pour le cas présent; la séance en lieu un Vendredi et non un mercredi. - Le premier-verbal

diminuer l'affaire en-
train contraire de Mr. Sussal qui
aurait fait preuve de tact et de
bon goût, en s'abstenant des
renseignements précis avant de
me prêter si mal, contrairement
à l'usage.

Puis, après à la séance du
19 juin, Mme. Mrs. Sussal,
et autres signatures sur le
registre de présence font foi de
ce que j'ai écrit.

Mais un moyen dans cette
pitoyable réclamation que le dépôt
d'un amateux malheureux qui
ne peut se corriger de n'avoir
pu faire accepter les offres
avantageuses qu'il voulait
bien faire dans l'intérêt du Club
de l'Est.

C. à vous
V. S.

Brunell, 4 Avril 1888

M^r E. Sussal
Membre de la Chambre des Représentants :

Sachant que vous ne pouvez à l'heure
présente, je me décide à vous faire connaître
le cas suivant.

Le 11 courant dernier, j'ai envoyé au
Club pour être soumis à la Commission
un tableau de David Teniers, le fils. Le
16 du même mois, j'ai reçu la lettre dont
voici copie :

Brunell, le 16 juin 1888

Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous informer que
la C^{de} Dir. des clubs a émis un vote
défavorable à l'achat du tableau de David
Teniers, le fils, qui accompagnait
votre lettre du 11 de ce mois.

" Veuillez, en conséquence, faire
éclamer, le plus tôt possible, contre
cette décision et ouvrage etc., etc.

Le Secrétaire
Suzanne St. Pierre.

En examinant les dates, j'ai
regardé la commission que mon tableau
n'a pas été soumis à la Commission.

En effet, le 11 courant est un jeudi et le
16 un mardi. Or, entre le jeudi et le
mardi suivant, il n'y a pas plus
pour le mercredi, jour de réunion
de la Commission.

Noté qu'il n'y a pas encore
sur ces dates ; je suis certain de
l'exactitude de cette - in, car j'en
ai fait immédiatement le contrôle.

de plus, pourrai la lettre
attribue - & elle le tableau à l'encre
de vigne, lorsque je l'ai présentée
comme l'encre, le fait. - Il ne faut
pas être grand connaisseur pour voir
de suite que le dit tableau ne peut
en aucun cas être attribué à
l'encre de vigne. Mais passons.

Je ne puis rien actuellement
conclure de ce qui précède,
mais je suis convaincu que vous
serez content que moi curieux
d'en rechercher l'explication.

Je tiens la lettre du Général à
votre disposition, & vous prie
d'agréer Monsieur le Représentant
l'assurance de mon profond
respect.
(Signé) F. Smal.

Agent de la maison Olin & fils

307. rue royale Ste Marie.